

<p style="text-align: center;">COMITÉ DIRECTEUR DU 1^{ER} AVRIL 2017 RELEVÉ DE DÉCISIONS</p>
--

Catégories

Sur proposition du bureau fédéral, à l'unanimité, le comité directeur valide le retour aux anciennes catégories avec modification des noms (seniors, M20 sur 3 ans, M17 sur 2 ans, M15 sur 2 ans, M13 sur 2 ans, M11 sur 2 ans et M9 sur 2 ans, M7 pour les plus jeunes)
Un bilan sera réalisé l'an prochain avec l'appui des commissions d'armes.

Tarif des licences

A l'unanimité, le comité directeur décide que le tarif des licences ne sera plus lié aux catégories d'âge mais à la date de naissance à partir du 1^{er} septembre 2017.

Arbitrage

Sur proposition de la CNA, le comité directeur (1 abstention) valide :

- Une valorisation des indemnisations et une indemnité « de long déplacement » (+ de 2 jours) ;
- Une prime de 30 € (prise en charge par la fédération) en cas d'arbitrage des phases finales (à 4) sur les circuits « élite » seniors ;
- Une majoration des défraiements d'hôtellerie ;
- La présence sur tous les circuits « élite » du CTS au directoire technique + un représentant de la CNA.